

DECRET D /2023/ 0068 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS PREFECTORAUX DES
MINES ET DE LA GEOLOGIE**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant Organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'État ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/068/PRG/SGG du 28 janvier 2022 portant attributions et organisation du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- Vu** les nécessités de service ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

A. REGION ADMINISTRATIVE DE BOKE

- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Boké :** Monsieur Mamadou SYLLA, Ingénieur Géologue, Matricule : 22 10 87 Y, confirmé ;

- **Directrice Préfectorale des Mines et de la Géologie de Fria** : Madame Yayé Bella BARRY, Matricule : 22 94 51 Y, en Service à la Direction Préfectorale des Mines de Fria ;
- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Gaoual**, Monsieur Ibrahima CONDE, Ingénieur des Mines, Matricule : 25 27 81 V, précédemment, Directeur Préfectoral par intérim de Gaoual ;
- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Koundara** : Monsieur Naby Morlaye SOUMAH, Ingénieur des Mines, Matricule : 24 97 56 N, en service à la Direction Préfectorale des Mines et de la Géologie de Boké ;

B. REGION ADMINISTRATIVE DE KINDIA

- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Coyah** : Monsieur Facely MANSARE, Matricule : 30 64 77 V, précédemment en Service à la Direction Préfectorale de Mines de Dubréka ;
- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Dubréka** : Monsieur Mohamed Lamine Moria SYLLA, Ingénieur Métallurgiste, Matricule : 24 98 20 S, précédemment Directeur préfectoral par intérim de Dubréka ;
- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Forécariah** : Monsieur Abdoul Karim DIOUBATE, Matricule : 27 14 65 R, précédemment, Directeur Préfectoral, par intérim, de Forécariah ;

C. REGION ADMINISTRATIVE DE MAMOU

- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Pita** : Monsieur Abdoulaye Billo BALDE, Matricule : 24 99 31 N, en service à la Direction Préfectorale des Mines de Pita ;
- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Dalaba** : Monsieur Mamadou Oury BAH, Matricule : 24 92 97 W, précédemment, en Service à la Direction Préfectorale de Pita ;

D. REGION ADMINISTRATIVE DE LABE

- **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Koubia** : Monsieur Mamadou Rouguiatou BARRY, Ingénieur Minier, Matricule : 24 81 59 H, précédemment en Service à la Direction Préfectorale des Mines et de la Géologie de Dubréka ;



• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Mali** : Monsieur Ibrahim Sory SIDIBE, Ingénieur des Mines, Matricule : 26 50 17 S, en service à la Direction Préfectorale des Mines de Labé ;

• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Lélouma** : Monsieur Massa BEAVOGUI, Ingénieur Géologue, Matricule : 22 27 43 R, précédemment Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie, par intérim, de Lélouma ;

E. REGION ADMINISTRATIVE DE KANKAN

• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de kankan** : Monsieur Lancei KOUROUMA, Ingénieur des Mines, Matricule : 24 94 10 T, précédemment, Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Kankan, par intérim ;

• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Kouroussa** : Monsieur Kaba DARABA, Matricule : 28 66 36 Y, en service à la Direction Préfectorale des Mines et de la Géologie de Kouroussa ;

G. REGION ADMINISTRATIVE DE N'ZEREKORE

• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de N'Zérékoré** : Monsieur Zuocé GOUMOU, Matricule : 24 99 10 D, Confirmé ;

• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Lola** : Monsieur Mamoi KOIVOGUI, Matricule : 24 71 54 H, précédemment, Confirmé ;

• **Directeur Préfectoral des Mines et de la Géologie de Beyla** : Monsieur Mory KOUROUMA, Matricule : 25 49 85 W, précédemment Directeur Préfectoral des Mines et Géologie, par intérim de Mandiana ;

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 MARS 2023,

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

